



Procès-verbal
Le mardi, 28 novembre 2000 - n° 143

14 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de Sidbec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1545-20001128)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose les rapports de la Commission de l'éducation qui, le 23 novembre 2000, :

— a procédé à l'élection de son vice-président.

(Dépôt n° 1546-20001128)

— a étudié en détail le projet de loi :

n° 146 Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi électorale. Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1547-20001128)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

28 novembre 2000

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 23 novembre 2000, a procédé à l'élection de sa vice-présidente.

(Dépôt n° 1548-20001128)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Gobé (Lafontaine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 000 citoyens et citoyennes membres du Regroupement pour le développement urbain rural et villageois viable, concernant le transport en commun.

(Dépôt n° 1549-20001128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Cholette (Hull) présente une motion concernant le projet de loi n° 170, Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marsan (Robert-Baldwin) présente une motion concernant le projet de loi n° 170, Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

28 novembre 2000

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 170, Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 144, Loi sur La Financière agricole du Québec;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, proposant que le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives (*titre modifié*), soit adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

28 novembre 2000

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 152, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 164, Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. MacMillan (Papineau) dépose :

Un document intitulé « Impact fiscal de la construction des autoroutes 13 et 50. Faits saillants », préparé en mars 1991.

(Dépôt n° 1550-20001128)

Le débat se poursuit.

À 17 h 59, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Adoption du principe

28 novembre 2000

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 164, Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 164 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 164 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 163, Loi concernant les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À minuit, le débat sur la motion du ministre des Transports est ajourné. M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 novembre 2000, à 10 heures.

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU